

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



L'ARBRE DE VIE asbl

**Siège social :** chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette  
**Mail :** [info@arbredevie.be](mailto:info@arbredevie.be)  
**Site internet :** [www.arbredevie.be](http://www.arbredevie.be)  
**Implantation de Schaerbeek :** rue G. Guffens 24 1030 Schaerbeek  
**Implantation de Jette :** chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette

ACCUEILLIR ..... ANIMER .....

STIMULER ..... ÉCOUTER ..... BOUGER .....

RIRE ..... SAUTER ..... DANSER ..... CHANTER .....

RACONTER ..... TOUCHER ..... PEINDRE ..... BRICOLER .....

BESOINS ..... PLAISIR ..... JEUX ..... ÉMOTIONS .....

*« L'accès à un accueil de qualité est un droit pour tous les enfants »*

# TABLE DES MATIERES

<b>L'ASSOCIATION</b> .....	<b>4</b>
LA MISSION DE L'ASSOCIATION .....	4
ORGANISATION DE L'ASBL .....	4
• <i>Le personnel</i> .....	4
• <i>Les volontaires</i> .....	5
• <i>Les stagiaires</i> .....	5
EN PRATIQUE.....	5
MODE DE FONCTIONNEMENT.....	5
CAPACITÉ D'ACCUEIL .....	6
PUBLIC CIBLE .....	6
PAYS D'ORIGINE DES FAMILLES .....	7
ORGANISMES ORIENTEURS .....	7
PROCÉDURE D'ACCUEIL.....	7
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ .....	7
<i>La familiarisation</i> :.....	7
<i>Soutien au quotidien/ communication avec les parents</i> .....	8
<i>Activité avec les parents</i> .....	8
<i>Activité à la crèche avec les enfants</i> .....	9
RÉSEAU .....	13
<b>L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN 2020</b> .....	<b>15</b>
GESTION DE LA CRISE SANITAIRE .....	15
DÉMÉNAGEMENT DU SITE DE SCHAERBEEK.....	17
LA RÉFORME DES MILIEUX D'ACCUEIL (MA) .....	17
CENTRE DE SAMU SOCIAL.....	18
FORMATIONS.....	18
L'ASSISTANTE ADMINISTRATIVE.....	18
RÉUNIONS D'ÉQUIPE .....	18
FINANCEMENT .....	19
<i>Les communes de Jette et de Schaerbeek</i> .....	19
<i>L'ONE</i> .....	19
<i>Maribel social</i> .....	19
<i>Viva For Life</i> .....	19
<i>Actiris</i> .....	20
<i>Dons via Caritas</i> .....	20
ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION 2020.....	20
<b>PROJETS POUR 2021</b> .....	<b>22</b>
<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>23</b>

## L'association

L'Arbre de Vie asbl est une Halte d'accueil qui prend en charge, dans le respect de son objet social, des enfants de 3 mois à 3 ans.

L'association a été constituée le 5 mai 1998.

Une première implantation a été créée en 1998 à Jette avec le soutien de la commune . En 2011, l'Organe d'administration (OA) a décidé de créer une seconde implantation. La commune de Schaerbeek a accepté de soutenir ce projet et une nouvelle implantation a vu le jour dans cette commune.

### La mission de l'association

L'Arbre de Vie veut contribuer à la lutte contre la pauvreté en offrant un accueil adapté aux enfants dont les parents décident de s'engager dans un processus d'insertion socio-professionnel. L'association veut promouvoir l'égalité des chances et améliorer les conditions d'intégration de toutes les familles et de leurs enfants. L'association souhaite :

- permettre aux familles de s'engager dans une démarche d'intégration sociale et professionnelle ;
- permettre aux familles de concilier leurs activités, formations, recherches d'emploi, engagements sociaux ;
- permettre aux familles d'exercer leur responsabilité parentale ;
- permettre aux familles de prendre du temps pour se soigner ;
- accueillir les situations d'urgence.

L'accueil peut se décliner sous différentes modalités en termes d'horaire et de temporalité, de quelques heures par jour à un temps plein. Et de quelques semaines pour un dépannage à trois ans jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

L'Arbre de Vie se veut accessible tant au point de vue financier que social et culturel.

### Organisation de l'Asbl

- Le personnel

L'équipe de Jette se compose :

- d'une directrice, infirmière (1 ETP),
- de 5 accueillantes, puéricultrices (4 ETP).

L'équipe de Schaerbeek se compose :

- d'une directrice, infirmière sociale (1 ETP ),
- de 4 accueillantes, puéricultrices (4 ETP)

-

Une assistante administrative complète le personnel employé par l'association (0,5 ETP).

- Les volontaires

En raison du contexte sanitaire, depuis le mois de mars 2020, les quelques bénévoles attachés à nos implantations ne sont plus venus porter assistance à notre personnel.

- Les stagiaires

L'association accepte des stagiaires puériculteurs/puéricultrices de trois écoles: le Collège « La Fraternité » à Molenbeek, « Les Dames de Marie » et la Cobef, Centre de formation qui forme des auxiliaires de l'enfance. Les étudiants sont accueillis dans les deux implantations.

Nous accueillons également des étudiants/tes de secondaire qui accomplissent régulièrement des « retraites sociales », les étudiants/tes viennent de différentes écoles de Bruxelles et de Belgique. Les retraites sociales se déroulent sur 3 ou 5 jours. Ils/elles sont orienté(e)s par le Service « VOLONT'R » et le service « TELE- SERVICES ».

Le but des retraites sociales est la rencontre avec le milieu professionnel pour les jeunes de dernière année du secondaire. Cela se passe en général très bien et ce sont souvent de belles rencontres.

En 2020, nous n'avons pas accepté de jeunes pour des retraites sociales.

Par contre, notre implantation de Jette a accueilli en 2020 un jeune homme du service citoyen qui a accompli un stage de six mois, ce jeune homme malgré sa situation de handicap (sourd) s'est parfaitement intégré à l'équipe et a pu trouver sa place auprès des enfants et des familles accueillis à l'Arbre de vie. Cette inclusion réussie a permis de développer les forces et talents de ce stagiaire mais elle nous a aussi interrogée sur les axes à améliorer pour permettre à tout le monde d'avoir accès à notre milieu d'accueil, et ce dans les meilleures conditions.

## En pratique

- L'Arbre de Vie ouvre minimum 220 jours par an et 10h par jour, de 7h30 à 17h30.
- L'Arbre de Vie ferme une semaine à Pâques, 4 semaines en été et une semaine entre les fêtes de fin d'année.
- Tarif en 2020 : le tarif est fixé par le conseil d'administration et calculé en fonction de la situation des parents. Cela varie de 3,00 € à 4,50 € par jour entier et de 2,00 € à 3,00 € par demi-journée. Dans certaines situations, l'association applique la gratuité pour les familles n'ayant aucun revenu ou aucune ressource.

## Mode de fonctionnement

- **Section verticale** : tous les enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis dans le même espace. Il n'y a pas de sections, bébés, moyens et grands.
- **Multi accueil** : accueillir les enfants pour des durées courtes de quelques semaines à quelques mois voire quelques années et, pendant une période courte, de quelques jours à quelques heures par semaine. Nous accueillons de nouveaux enfants tout au long de l'année et les enfants peuvent quitter à n'importe quel moment pendant l'année en fonction des situations sociales. Ce qui demande beaucoup de souplesse et de flexibilité de la part des équipes car le groupe d'enfants est différent tous les jours et évolue tout au long de l'année.

De plus, il y a régulièrement des familiarisations ce qui demande une attention particulière de la part des accueillantes. En général l'enfant n'est pas sensible à la durée de son accueil car il n'a pas la notion de temps, seule la régularité de ses présences reste importante. Afin de faire régner une ambiance qui permette à l'enfant de se sentir en sécurité, l'environnement doit être sécurisant, bienveillant et stable. Les accueillantes sont respectueuses de la singularité de chaque enfant et de chaque famille.

## Capacité d'accueil

L'ONE a agréé les capacités d'accueil suivantes pour nos sites :

- Site de Jette : 16 places d'accueil.
- Site de Schaerbeek : 21 places d'accueil.

## Public cible

- Familles fragilisées, vivant des situations de précarité financière, sociale, médicale, psychologique.
- Public marginalisé, peu informé, qui manque d'anticipation et éprouve des difficultés à confier son enfant dans un milieu d'accueil.
- Familles qui cumulent les difficultés et toutes les formes de pauvreté : certaines femmes sont mineures, elles sont sans papier, n'ont aucun revenu propre, elles vivent dans un grand isolement tant culturel que familial, elles ne parlent pas le français, sont victimes de violences conjugales, et sont dans une grande vulnérabilité psychologique.

Ces familles ne trouvent pas de place au sein des crèches classiques et autres Maisons d'Accueil (MA) qui sont saturées.

Les familles proviennent de la région bruxelloise, majoritairement des communes de Jette et de Schaerbeek.

Les familles dépendent soit du CPAS, du chômage, de la mutuelle ou n'ont pas de revenus. Certaines familles vivent dans une situation illégale, sont sans papiers.

Les mamans, car ce sont souvent des mamans qui assument seules la famille, suivent des formations qualifiantes, des cours d'alphabétisation ou des cours de français. Certaines mamans ont un travail précaire dans le cadre de titres services ou article 60.

L'association accueille les enfants avec des besoins spécifiques dans la mesure où nous pouvons leur proposer un encadrement adapté. Elle adapte ses pratiques en prenant des renseignements auprès d'organismes spécialisés et en tenant compte des besoins des enfants.

La taille réduite de l'association rassure les parents d'enfants atteints d'un handicap léger.

L'association a accueilli des enfants présentant des troubles psychomoteurs, des troubles autistiques, des déficiences auditives et visuelles, en collaboration avec les services spécialisés qui conseillent, guident l'association dans la prise en charge des enfants.

## Pays d'origine des familles

### Site de Schaerbeek

La grande partie des familles proviennent de Guinée car la commune de Schaerbeek héberge une communauté importante de familles guinéennes. Les autres pays d'origine sont : Belgique, Cameroun, Congo, Maroc, Rwanda, Turquie, Côte d'Ivoire, Algérie, Brésil, Espagne, Niger, Guinée.

### Site de Jette

Les familles proviennent de Belgique, Pologne, Maroc, Guinée, Congo, Cameroun, Sierra-Leone, Syrie, Sénégal et Albanie, Afghanistan, Algérie.

## Organismes orienteurs

Les familles que nous accueillons sont envoyées par : Actiris, les CPAS, les consultations ONE, les centres de Samu social hivernal, le centre de la Croix rouge, le SAJ, le SPJ, le bouche-à-oreille, le site internet, les centres de santé mentale, les services sociaux des hôpitaux, médecin du monde, Nasci, les centres de formation, les banques alimentaires.

## Procédure d'accueil

Un premier rendez-vous est fixé avec la directrice afin que le bénéficiaire puisse expliquer la raison de sa demande.

Si la situation familiale correspond à notre mission, le(s) parent(s) visite(nt) les lieux et rencontre(nt) l'équipe. Après la visite, si le parent décide d'inscrire son enfant, le dossier d'inscription est constitué.

Le parent doit fournir les documents suivants :

- ❖ Une composition de ménage
- ❖ Une attestation de revenu
- ❖ L'attestation d'inscription aux cours ou à la formation
- ❖ Un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter la halte d'accueil
- ❖ Une photocopie de la carte de vaccination ou du carnet de vaccination

## Soutien à la parentalité

La familiarisation :

La familiarisation a deux fonctions :

1. Créer un lien de confiance avec le parent. On sait que pour qu'un enfant soit bien à la Halte d'Accueil, il est important que son parent se sente en confiance.
2. Permettre à l'enfant de reconnaître les lieux, les personnes, se familiariser avec l'endroit.

L'entrée de l'enfant dans la structure correspond la plupart du temps à la première séparation dans la vie de l'enfant.

La familiarisation varie en fonction des circonstances, des besoins des parents et de l'enfant. Cela varie, de quelques heures à quelques jours, voire semaines. Une familiarisation soignée ne garantit pas un début facile pour l'enfant mais dans beaucoup de situations cela aide le parent et l'enfant.

Dans les cas d'accueil en urgence il arrive que la familiarisation ne puisse pas se faire comme prévu. Les accueillantes de l'Arbre de Vie apportent alors une attention particulière aux enfants et parents qui vivent ce début d'accueil chaotique et précipité afin que l'enfant n'en souffre pas trop et que le parent puisse entamer sa formation en toute sérénité. Cela passe par des appels téléphoniques réguliers des parents à la crèche durant la journée pour avoir des infos sur l'accueil de leur enfant, une communication plus détaillée de la journée de l'enfant, une possibilité que le parent reste un moment en fin de journée dans la section et surtout une adaptation de nos pratiques professionnelles en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes familiales en termes de sommeil, d'alimentation, de portage....

Le public vivant des situations de plus en plus complexes, nous remarquons une instabilité de plus en plus grande dans les familles ce qui amène souvent des familiarisations qui n'aboutiront pas à un accueil car les familles ont des difficultés à bien évaluer leurs besoins. Parfois ce sont les associations qui orientent les familles et qui n'ont pas suffisamment évalué le contexte de la demande et les besoins des parents.

Depuis mars 2020 les familiarisations ont dû être adaptées au contexte sanitaire. En effet, les directives recommandaient de ne pas accepter deux parents en même temps dans la section. Ce qui à certains moments présentait une réelle difficulté et demandait une grande souplesse de la part des parents et des équipes.

#### Soutien au quotidien/ communication avec les parents

Afin de soutenir au mieux les parents, la communication est un outil essentiel. D'où l'importance d'échanger autour des habitudes et des rythmes de la famille et des traditions culturelles, du mode éducatif afin d'induire une continuité dans la vie de l'enfant. Et même s'il est difficile de les reproduire exactement, il est nécessaire que l'équipe les connaisse et les respecte. Il est très important de transmettre aux parents les différents événements de la journée de l'enfant, ses activités, ses progrès, ses temps de sommeil, son appétit. Ce passage de relais est primordial, cela permet aux parents de comprendre les réactions de leur enfant et inversement, si les parents nous confient les événements familiaux, cela nous permet aussi de comprendre le vécu de l'enfant et le soutenir si nécessaire.

La qualité du premier accueil, la disponibilité et le sourire vont permettre de tisser les premiers liens de confiance mais il faut être conscient que la confiance va mettre du temps à s'installer. Si le parent se sent accueilli et trouve sa place dans le milieu d'accueil, alors l'enfant lui aussi se sentira en confiance et en sécurité. Personnaliser les transmissions permet de montrer aux parents que leur enfant est reconnu dans son individualité, ses désirs propres, ses besoins.

L'accueil doit être de qualité, les parents doivent pouvoir trouver une écoute réelle afin de construire une relation avec les familles dans laquelle le professionnel puisse argumenter et négocier autour du bien-être de l'enfant.

#### Activité avec les parents

D'habitude des activités sont organisées avec les parents dans l'intention de créer du lien avec ceux-ci. Durant l'année 2020, aucune activité n'a été organisée avec les familles, nous espérons pouvoir reprendre ces activités en 2021.

Une « donnerie » est organisée avec des dons que le public nous fait, qui comporte des vêtements, du matériel de puériculture, des jeux .... et ceux-ci sont mis à la disposition des parents dans un endroit isolé.



Les acteurs de la vie sociale jettoise pensent régulièrement à l'Arbre de vie pour redistribuer des dons de toutes sortes, ainsi denrées alimentaires, jouets et vêtements ont été redistribués auprès des familles accueillies tout au long de l'année.

Depuis notre participation au processus de Capacity Building, nous avons mis en place différents documents dont un document « Évaluation de l'accueil » lorsque le parent quitte la crèche.

Il n'est pas toujours possible de le compléter car les parents quittent parfois de façon imprévue. Si nous en avons l'occasion, nous prenons un moment avec le parent de façon formelle pour compléter ce document qui nous permet d'entamer une discussion constructive afin d'en tirer des pistes d'amélioration de nos pratiques.

Un autre outil a été mis en place, c'est une boîte contenant des images et un carnet. Les parents sont invités à laisser un message, soit écrit ou par image ou les deux ce qui est souvent le cas, de leur passage à l'Arbre de vie. Nous recevons de très beaux témoignages des parents qui contribuent à la reconnaissance du travail des équipes.<sup>1</sup>

#### Activité à la crèche avec les enfants

L'Arbre de Vie fonctionne en section verticale, ce qui veut dire que tous les enfants sont accueillis dans la même section et que la crèche n'est pas divisée en différentes sections. Tous les enfants évoluent dans la même pièce.

L'équipe, accueillantes et directions, est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de sa famille au quotidien. Elle met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants. Elle dispense les soins primaires et applique les règles et protocoles mis en place. Elle accompagne l'enfant dans ses développements psychomoteur, cognitif, émotionnel et social. Elle propose et anime une panoplie d'activités variées pour favoriser le développement global et l'épanouissement des enfants.

Les objectifs :

- Le plaisir avant tout
- Répondre aux besoins de jeux et de découverte des enfants
- Proposer des activités diversifiées et adaptées aux compétences de chaque enfant.

Afin de rencontrer ces objectifs, il est primordial d'OBSERVER les enfants.

L'observation est la base du travail des accueillantes car c'est la meilleure façon de pouvoir collecter les besoins de chaque enfant et d'y répondre au mieux.

Une attention particulière est portée aux bébés qui ne se déplacent pas encore et ne peuvent choisir leurs jeux. Ils sont stimulés par des activités adaptées à leur âge, ils sont changés de position et les accueillantes leur proposent régulièrement de nouveaux jeux.

Pour les activités, les enfants sont séparés en atelier et les enfants ont toujours le choix de participer ou non à l'atelier proposé. La journée est rythmée par des temps d'activités dirigées et des temps de jeux libres.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe

**Stimulation motrice** : c'est l'activité préférée des enfants qui leur permet de développer leurs compétences de psychomotricité, de découvrir la maîtrise de leur corps, de se confronter aux autres, de découvrir leur équilibre. Cette activité se fait soit dans une pièce adaptée et préparée avec le matériel de psychomotricité soit à l'extérieur dans le jardin ou au parc sur des jeux adaptés et dans la nature. Et dans la section les enfants peuvent également expérimenter leur psychomotricité tout simplement en grimpant sur les tables, les chaises, avec le regard bienveillant de l'adulte.



**Stimulation sensorielle** : jeux tactiles, jeux d'eau, parcours sensoriel, atelier goût , atelier cuisine....



**Stimulation cognitive** : jeux de logique, puzzle, mémo, bloques....



**Ouverture vers l'extérieur** : promenades au parc, à la plaine de jeux, au marché, à la bibliothèque



**Jeux de manipulation** : différents matériaux (pâte à sel, plastiline, semoule, eau,) sont mis à disposition pour permettre aux enfants de transvaser, remplir, vider, pétrir, couper, assembler, fractionner. Cela développe la psychomotricité fine entre autres.





**Stimulation du langage et de la communication** : livres à disposition tout au long de la journée, moment lecture calme avant la sieste, imagier, marionnettes ... les livres permettent d'exercer la mémoire, la concentration, l'imagination. L'enfant peut associer les mots à l'image et développer son vocabulaire.

**Éveil musical et chant** : basées sur l'écoute et en lien avec le corps, nous utilisons des musiques rythmées et du monde, pour danser, courir, marcher ou des musiques lentes pour se poser, écouter, fermer les yeux se détendre. Les chansons tiennent une grande place dans les activités de la journée, nous chantons régulièrement pour accompagner une action, celle de se laver les mains, de se dire bonjour, de s'installer à table....



A certains **moments de la journée**, les jeux libres (poupées, voitures, duplo, briques...) occupent tout l'espace : lors de l'accueil du matin, en fin de matinée, lors de l'accueil l'après-midi, et en fin de journée. Nous prenons le temps à chaque installation de renouveler, d'aménager la pièce en créant des coins symboliques, cuisine, salon, salle à manger....

Les enfants vont et viennent, choisissent leur jeu selon leur préférence. L'équipe

s'installe au sol en se répartissant dans l'espace. Les enfants peuvent ainsi aller de l'une à l'autre, s'asseoir un instant sur nos genoux, et repartir. Installées ainsi à leur portée, nous pouvons rassurer, échanger, entrer dans leur jeu à leur demande. Un regard circulaire nous permet de nous assurer du bien-être de chacun. La variété des activités contribue à diversifier les goûts de l'enfant et stimuler sa curiosité.



## Réseau

Nous avons des partenaires du réseau communal ou hors de la commune de la Halte d'Accueil. Certains d'entre eux nous orientent des familles dans le besoin.

- ✓ Le Service d'aide à la Jeunesse et le Service de protection de la jeunesse.
- ✓ La Lice
- ✓ L'ONE, les consultations de nourrissons ou pré natales.
- ✓ Les maisons médicales et les maisons de quartier
- ✓ Les plannings familiaux
- ✓ Les bibliothèques
- ✓ Les centres de Guidance, la Gerbe
- ✓ Le REZO de Schaerbeek
- ✓ La coordination sociale de Jette
- ✓ La plateforme du Volontariat
- ✓ Le Service Citoyens.
- ✓ Des Centres d'accueil
- ✓ Des Services « Mère- Enfant »
- ✓ L'Association « NASCI » de Schaerbeek
- ✓ Les CPAS et les Banques Alimentaires
- ✓ Le centre de demandeur d'asile de la croix rouge à Jette
- ✓ L'hôpital des enfants (HUDE)
- ✓ L'espace femme
- ✓ La plateforme mieux vivre ensemble
- ✓ Médecin du monde, nouveau partenaire depuis 2018
- ✓ Samu social, nouveau partenaire depuis 2018

Les deux directrices participent à la Coordination Sociale de leur commune.

A Schaerbeek, la coordination s'appelle le « REZO santé 1030 » et nous l'avons intégré depuis 2015. L'intégration aux coordinations sociales a toute son importance car pour bien pouvoir aider les familles, nous devons connaître les associations du secteur et aller à la rencontre des acteurs de terrain de la commune. La directrice du site de Schaerbeek participe au « Rezo santé 1030 » qui réunit l'ONE, une maison médicale, le Service «Lien de Quartier petite enfance» (LQPE) et un centre de santé mentale.

A Jette, la coordination est assurée par la Plateforme Jettoise de la Petite Enfance qui est un espace de concertation pour sensibiliser aux droits de l'enfance et informer sur les besoins en matière de détection et de prévention de la pauvreté infantile. Elle est issue de la collaboration entre la commune et le CPAS de Jette. La directrice du site de Jette est conviée régulièrement à des réunions auxquelles participent différents acteurs de la vie sociale jettoise, et des collaborateurs du service petite enfance de la commune de Jette.

En Octobre 2020, une conférence pédagogique a été organisée par la commune de Jette et animée par Madame Schuhl conseillère pédagogique et auteure du livre « Vivre en crèche, remédier aux douces violences ». Cet évènement fut très formateur.

Les rencontres de la plateforme jettoise de la petite enfance ont repris en juin en présentiel mais depuis septembre elles ont à nouveau eu lieu en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

L'Arbre de Vie est membre du Conseil d'Administration de la Chacof depuis 2015 (Coordinations des Haltes d'Accueil en Communauté française). Nous pensons qu'il est primordial de défendre les pratiques d'accessibilité des Haltes d'Accueil surtout dans le cadre de la réforme des Milieux d'Accueil.

Toutes les activités de Réseau ont bien sûr été suspendues à partir de mars 2020 et certaines ont repris en visioconférence dès le mois d'avril 2020.

# L'activité de l'association en 2020

## Gestion de la crise sanitaire

En mars 2020, en raison d'une pandémie mondiale (Covid 19), le gouvernement belge décide un premier train de mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus, toute la population belge est confinée.

Dès l'annonce du confinement l'association s'est inquiétée de la situation des parents et a réfléchi à l'aide qu'elles pouvaient envisager et mettre en place dans ces moments de crise pour accompagner les parents .

L'Asbl a décidé de ne pas fermer ses deux implantations.

Cependant, les parents n'ont plus déposé leur enfant à la crèche par peur et/ou par respect du confinement et aussi du fait que les formations qui les concernaient étaient toutes suspendues.

Vu le manque de fréquentation , les deux équipes ont organisé des permanences tous les matins afin de répondre à une éventuelle demande d'accueil et ceci en accord avec l'organe d'administration.

L'absence d'enfants n'a pas empêché les accueillantes d'assurer les activités de soutien aux parents depuis leur domicile.

D'une manière générale, les équipes avaient pour objectif de maintenir le lien avec toutes les familles :



- En contactant les familles régulièrement par téléphone ;
- En alimentant la page Facebook avec différentes activités :
  - Enregistrement de l'activité « BONJOUR » ;
  - Enregistrement de chansons .
- En proposant des activités créatives (peinture et bricolage) avec du matériel présent dans les familles.
- En élaborant de sacs à livres et matériel de bricolage disponibles à la crèche ou livrés au domicile des parents.
- En prêtant des jeux
- En maintenant du lien par des groupes Watshap

Le but des toutes ses actions étaient de maintenir du lien avec les familles car nous étions conscients de difficultés potentielles que les familles traversaient .

Durant les permanences, les équipes ne sont pas restées inactives, entre nettoyage, désinfection, peintures murales et tri, les équipes étaient bien occupées à rendre les espaces plus accueillants.





Fonctions des directrices pendant cette crise :

- rester en contact avec les équipes par différents moyens et canaux, Watshap, entre autres. Il était primordial de soutenir tous les membres du personnel dans cette situation inédite et difficile à vivre pour tout le monde ;
- Mise à disposition d'articles et vidéos relevant de l'éducation ;
- Contact avec le réseau, l'ONE , les crèches d'Actiris, la Chacof, les autres crèches communales et les autres Haltes d'Accueil ;
- Lecture et mise en place des directives reçues de l'ONE ;
- Achat de matériel en vue de l'accueil en temps de Covid.

A Schaerbeek, la halte d'accueil a dû fermer pendant deux périodes suite à des cas de Covid, une période de 7 jours en septembre et de 3 jours en octobre. Le personnel a été placé en quarantaine suivant les directives données par la référente santé de l'ONE.

### Déménagement du site de Schaerbeek

En raison d'un nouvel usage des lieux où se situe le bâtiment mis à la disposition de l'association par la commune de Schaerbeek, l'association a poursuivi, en 2020, les recherches d'une nouvelle implantation pouvant accueillir ses activités dans la commune de Schaerbeek.

C'est un réel défi de trouver un bâtiment pouvant héberger les activités de l'association. Après avoir défini ses besoins, elle s'est orientée vers la recherche d'un rez-de-chaussée (type commercial ou bureau) qui devait présenter une superficie aménageable de l'ordre de 180 m<sup>2</sup> dans les limites du budget (achat et travaux) fixé par l'organe d'administration.

Différents contacts ont été pris, Régie Foncière, Fonds du logement, AIS (agence immobilière sociale ), Foyer Schaerbeekois, Fondation Roi Baudouin, Ethical Property, Office des propriétaires, les agences immobilières sociales, l'ONE. Le CPAS de Schaerbeek nous a donné quelques pistes à explorer.

Un investisseur social (Cépérive) s'est intéressé à notre projet et a proposé de nous soutenir financièrement moyennant le respect d'un certain nombre d'impératifs.

Les consultations régulières des applications Immoweb et Immovlan, ont permis la visite de plusieurs biens dont certains avec la coordinatrice de l'ONE et Cépérive.

Au terme de l'année 2020, aucun bien susceptible d'accueillir les activités de l'association n'a été trouvé.

### La réforme des milieux d'accueil (MA)

Cette réforme vise à renforcer l'accessibilité de tous les milieux d'accueil.

Le 23 octobre 2020, l'organe d'administration a décidé de solliciter l'entrée de son implantation de Jette dans la réforme des milieux d'accueil à dater du deuxième trimestre 2021.

L'entrée dans la réforme de l'implantation de Schaerbeek est reportée à une autre échéance, cette implantation ne répondant pas pour le moment aux conditions fixées par l'ONE (être déjà subsidiée par l'ONE et/ou disposer du nombre d'aides à l'emploi fixé par l'ONE).

## Centre de Samu Social

L'implantation de Schaerbeek reçoit de plus en plus fréquemment des demandes du Centre de Samu Social situé à Evere. Ce centre héberge des familles très précarisées, sans domicile fixe, sans revenu.

La Halte d'accueil accueille régulièrement des enfants de femmes seules qui ont subi des violences conjugales. Ce public est très fragile et demande une attention toute particulière que cela soit au niveau des enfants et des adultes. Ce public est particulièrement instable car les familles ne peuvent séjourner que quelques mois et doivent donc rapidement quitter le centre. Lorsque la famille quitte le centre les enfants ne fréquentent plus la crèche et disparaissent « sans laisser de traces ». Ce qui n'est pas évident pour l'enfant et le parent et certainement pas pour les accueillantes qui s'étaient investies dans le lien avec l'enfant et sa famille.

La collaboration avec le Samu Social est restée d'actualité en 2020. Afin d'améliorer notre collaboration, nous avons visité le centre d'Evere. Cela a permis de mieux comprendre les réalités des familles hébergées et la réalité des travailleurs.

## Formations

**« Accueillir l'enfant de l'autre est tout autre chose qu'être parent. C'est un métier complexe, au cœur d'enjeux sociétaux essentiels ».**

Accueillir les enfants et leur famille est un travail qui nécessite une formation initiale et continue.

Les professionnels ont donc l'opportunité d'accéder à des formations permettant de développer leurs compétences.

Malheureusement, toutes les formations ont été annulées en 2020 en raison de la crise sanitaire.

## L'assistante administrative

Le travail administratif n'a cessé d'augmenter vu l'évolution du fonctionnement de l'Arbre de Vie.

Durant l'année 2020, d'autres contraintes administratives se sont ajoutées au travail ordinaire, comme l'ouverture de dossier pour le chômage temporaire Corona.

## Réunions d'équipe

Tous les mois une réunion d'équipe est organisée dans chacune des implantations. Cette réunion comporte deux parties, une partie organisationnelle, où l'on discute des points pratiques de l'organisation de la Halte d'Accueil, du planning... et l'autre partie est axée sur l'évolution des enfants.

La situation de chaque enfant est prise en compte, nous partageons autour de l'évolution de l'enfant, de ses progrès, de ses difficultés, de son comportement et de sa situation familiale. En fonction des cas, nous réfléchissons à des stratégies, des façons de faire pour aider au mieux l'enfant et sa famille.

Un enfant fait partie d'une famille, nous devons en tenir compte. Si la famille ne va pas bien, l'enfant ne peut pas aller bien.

Les réunions de février et mars 2020 ont pu avoir lieu en présentiel. Entre avril et septembre les réunions se sont organisées en visioconférence. Dès le début de la crise sanitaire l'équipe s'est réunie par d'autres canaux accessibles à toutes, comme Watshap.

Madame Reine Vanderlinden nous a soutenu du mieux qu'elle le pouvait en visioconférence et en nous transférant de articles et des liens concernant la petite enfance et la crise sanitaire.

## Financement

Les communes de Jette et de Schaerbeek

Les deux communes sont nos partenaires privilégiés et mettent à disposition les locaux.

La commune de Schaerbeek alloue, depuis 2011, une subvention pour le salaire de la directrice de Schaerbeek.

A Jette, depuis l'engagement de la nouvelle directrice, la commune a décidé de nous allouer un budget pour les frais de personnel plutôt que d'engager la personne sous statut communal.

D'autre part, la commune de Jette a, comme chaque année offert un montant de 500 euros, avec lesquels nous avons pu acheter un petit cadeau pour chaque enfant, remis lors de notre goûter de Noël.

L'ONE

L'Arbre de Vie est autorisé et contrôlé par l'ONE mais non subsidié. Toutefois, un subside exceptionnel de 12.500 € est alloué chaque année par l'ONE pour le site de Jette. Ce subside disparaîtra avec l'entrée de l'implantation de Jette dans la réforme ONE en 2021.

De plus, pour aider à la mise en place de la réforme des MA, l'ONE a versé un subside, non récurrent, de 300 euros par places d'accueil. Cela représente un montant de 6.300,00 € pour la structure de Schaerbeek et 4.800,00 € pour la structure de Jette.

Maribel social

Pas d'évolution. C'est donc 1 ETP puéricultrice qui est subsidié par le Maribel Social (0,5 à Jette et 0,5 à Schaerbeek).

Viva For Life

Notre premier appel à projet date de 2016. Cela fait donc 5 années consécutives que l'action Viva For Life prend en charge une partie importante de la rémunération d'une puéricultrice TP à Schaerbeek.

Ci-dessous, les montants reçus par appel à projet et la période de salaire couverte.

Appel à projet	Montant reçu	Fonds propre	Période couverte
2016	25.000 €	8.000 €	07/2017 à 06/2018
2017	27.000 €	4.000 €	06/2018 à 04/2019
2018	31.000 €	2.000 €	04/2019 à 03/2020
2019	33.000 €	1.000 €	04/2020 à 03/2021
2020	39.000 €	1.000 €	04/2021 à 03/2022

## Actiris

En janvier 2018 nous avons démarré un partenariat avec Actiris pour une période de 3 ans. Celui-ci devait prendre fin en décembre 2020 et être renouvelé à l'occasion d'un nouvel appel à projet qui aurait dû être proposé par Actiris en 2020.

La subvention allouée par Actiris s'élève à 24,78 € par place mise à disposition et par demi-jour (5h maximum).

Ces montants sont réajustés chaque année en fonction du nombre de demi-jours ouverts et diminués des montants facturés aux parents. Le rapport annuel est contrôlé ensuite par le FSE qui détermine définitivement le solde qui sera payé.

Les subsides perçus depuis 2018 s'établissent de la manière suivante :

Années	2018	2019	2020	2021
Avances	105 105,02 €	105 105,02 €	105 105,02 €	107 204,78 €
Solde (1)		20 476,02 €	17 606,12 €	17 797,18 €
Indexation			1 574,82 €	
Total	105 105,02 €	125 581,04 €	124 285,96 €	125 001,96 €

(1) Le solde du subside est perçu l'année qui suit celle de l'avance après contrôle d'Actiris et du FSE du rapport annuel.

## Dons via Caritas

Les dons effectués via Caritas permettent aux donateurs d'obtenir une attestation fiscale. En 2020 nous avons reçu le montant de 629,00 €.

Nous sommes régulièrement à la **recherche de financements** via appel à projets, appel à dons, ...Ceci reste essentiel pour nous permettre d'améliorer la qualité de l'accueil et des conditions de travail du personnel.

## Évolution du taux d'occupation 2020

Durant l'année 2020 la fréquentation a été très fluctuante en raison de la crise sanitaire.

Les parents n'ont plus déposé leur enfant à partir de la mi-mars et il n'y a pas eu de retour à la normale avant la fin de l'année 2020. Les parents éprouaient des craintes malgré les informations données et les mesures sanitaires mises en place dans les deux haltes d'accueil.

Certains parents n'ont pas repris leur formation ou les ont reprises en visioconférence ce qui ne les motivait pas à revenir à la Halte d'accueil.

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire (entre autres 2 semaines de fermeture de nos deux haltes d'accueil), nous avons reçu beaucoup moins de demandes et avons inscrit beaucoup moins d'enfants.

Ainsi, les taux d'occupation des deux haltes d'accueil s'établissent en 2020 de la manière suivante :

Implantation de Schaerbeek :

2020	Jours ouverts	Capacité Jours ouverts	Présences réelles	Taux d'occupation
Janvier	22	396	228	58%
Février	20	360	231	64%
Mars	22	396	135	34%
Avril	17	306	10	3%
Mai	18	324	24	7%
Juin	21	378	126	33%
Juillet	13	234	52	22%
Aout	11	198	14	7%
Septembre	15	333	120	36%
Octobre	19	360	156	43%
Novembre	20	360	197	55%
Décembre	18	324	156	48%
total	216	3 969	1 449	37%

Implantation de Jette :

2020	Jours ouverts	Capacité Jours ouverts	Présences réelles	Taux d'occupation
Janvier	22	352	263	75%
Février	20	320	255	80%
Mars	22	352	141	40%
Avril	17	272	1	0%
Mai	18	288	36	13%
Juin	21	336	188	56%
Juillet	13	208	84	40%
Aout	11	176	66	38%
Septembre	22	352	167	47%
Octobre	22	352	232	66%
Novembre	20	320	182	57%
Décembre	18	288	197	68%
total	226	3 616	1 812	50%

Au niveau des inscriptions on relève par ailleurs :

<b>2020</b>	Schaerbeek	Jette
Demandes d'inscription	77	69
Inscriptions effectives	26	31
Enfants inscrits en 2019, présents en 2020	18	20
Total enfants accueillis	44	51
Départ de la halte d'accueil	29	24

Durant l'année 2020, les formations ont été suspendues dans un premier temps par le confinement, puis elles ont repris mais souvent par visioconférence. Les nouvelles formations prévues ont régulièrement été supprimées par manque de participants. Le partenariat avec Actiris a donc pour toutes ces raisons fonctionné au ralenti.

Le public que nous accueillons est un public fragile, ce qui peut expliquer les taux de fréquentation. Dans le cas où le parent est en formation, il a une obligation de fréquenter les cours et de ce fait les enfants sont souvent plus réguliers que les enfants qui sont accueillis pour d'autres raisons sociales.

Les raisons de la non fréquentation de la crèche sont multiples :

- Maladie de l'enfant ou du parent car santé souvent fragile et pas de ressource pour venir déposer l'enfant ;
- Fatigue et dépression des parents, l'isolement ne motive pas le parent à sortir de chez lui ;
- Conditions climatiques ... ;
- Absence de matériel pour se déplacer, comme une poussette ;
- Pas de titre de transport car pas de moyens de le payer ;
- Pas de possibilité d'apporter un repas.

Lorsque les d'absences sont régulières et se prolongent, les équipes contactent les parents afin de connaître les raisons.

Les équipes communiquent avec les parents afin de trouver une solution et leur faire prendre conscience de l'importance et la continuité de l'accueil pour l'enfant. Chaque matin afin de répondre aux besoins des parents la place des enfants absents peut être proposée à d'autres familles inscrites.

## Projets pour 2021

- ❖ Poursuivre la recherche d'un bâtiment pour l'implantation de Schaerbeek
- ❖ Remplacement de la directrice de Schaerbeek
- ❖ Mise en place de la Réforme des milieux d'accueil pour le site de Jette.

## Conclusions

L'année 2020 a été une année très particulière dont tout le monde se souviendra.

Entre confinement, port du masque, gel hydroalcoolique, directive de l'ONE, soutien aux parents, accueil des enfants, familiarisations, le travail a dû être repensé globalement.

Malgré les directives sanitaires qui touchaient directement le travail de l'accueil, les équipes ont fait preuve d'une grande créativité et disponibilité afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des parents.

Nous espérons et attendons avec impatience le déconfinement afin de pouvoir reprendre nos activités de façon plus classique que cela soit au niveau de l'accueil des enfants ou au niveau de l'accompagnement des familles.

Nous présumons que la situation sociale de notre public déjà précarisé avant la crise sanitaire va encore se complexifier car la crise sociale et économique qui s'annonce risque bien de les impacter de façon dramatique.

Nous serons présents pour accueillir et accompagner au mieux les demandes et nous ferons tout pour rester accessibles pour tous.

Malgré ce contexte, la qualité de l'accueil, la bienveillance et la bienveillance envers les enfants et leurs familles ainsi que la disponibilité des équipes sont autant de principes d'intervention qu'il convient de préserver dans les années à venir.